

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 68 (2006)
Heft: 9

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une alliance réussie



Durant l'exercice 2005, l'ASETA est parvenue, avec dix organisations partenaires, à convaincre le parlement de maintenir le remboursement de l'impôt sur le carburant. Ainsi, 70 millions de francs restent acquis à l'agriculture et à la sylviculture. A noter, le développement très satisfaisant du cours de conduite G40 et du périodique de l'Association. L'effectif des membres, par contre, régresse une fois de plus.

Représentation des intérêts

Le 1^{er} juin 2005, c'est par 108 voix contre 47 que le Conseil national s'est déclaré favorable au maintien du remboursement de l'impôt sur le carburant. Tel est le résultat auquel sont parvenus le président central de l'ASETA, Max Binder, et son collègue du National, le Vaudois Guy Parmelin, après avoir tout mis en œuvre pour éviter cette suppression. Depuis 1966, ce succès est certainement à compter dans l'un des plus grands remporté par l'Association, écrit le directeur, Jürg Fischer, dans le rapport annuel. Ce résultat a pu être atteint grâce à l'Alliance agriculture + tourisme où l'ASETA et l'Union suisse des paysans ont été les rassembleurs de forces.

Cependant, pas le temps de se reposer sur ses lauriers puisque, peu après, s'amorçaient les discussions autour des particules émises par les véhicules agricoles. Les tracteurs sont alors devenus les plus gros «pollueurs» et les «pires producteurs de particules» dans la problématique des suies de diesel, pouvait-on lire

dans la presse. L'ASETA a aussitôt réagi à ces calomnies et s'est plainte à l'Office fédéral de l'environnement car ce dernier avait imputé une quantité trop élevée – et irréaliste – de suies et de poussières fines à l'agriculture.

Les questions relatives à la circulation routière et à l'aménagement du territoire ont fourni l'essentiel des thèmes mis en consultation par la Confédération. En ce qui concerne l'aménagement du territoire, il s'agit, d'une part, de maintenir la zone agricole comme zone de production pour l'agriculture et, d'autre part, d'autoriser à remiser les machines agricoles en zones agricoles. Ceci revêt une importance toute particulière pour les parcs de machines des agro-entrepreneurs. L'ASETA et sa section Agro-entrepreneurs Suisse restent ainsi à l'écoute.

Elections: Comité directeur et Commissions sectorielles

La 127^e séance du Comité central et la 80^e Assemblée des délégués se sont déroulées au Strickhof Wülflingen de Winterthur. Diverses élections de remplacement ont eu lieu. Nouvel élu au Comité directeur, Fritz Hirter, président de Agro-entrepreneurs Suisse, et Willi Zollinger, président de la section Zurich. Moritz Blunschli, président de la section Argovie et Theophil Pfister, président de la section Saint-Gall, se sont retirés du Comité directeur.

Christoph Baumgartner, conseiller au LBBZ Arenenberg, et Simon Plattner de Herznach, remplacent Andreas Schaub et Bernhard Neukomm à la Commission sectorielle 1.

Activités de l'Association

Lors d'une séance extraordinaire du Comité central, les membres ont défini les buts stratégiques de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture ainsi que le nouveau programme de cours des deux centres de formation de Riniken et Grange-Verney.

Après l'organisation d'une journée pour cercles de machines il y a deux ans, l'ASETA a renoncé à une telle manifestation pour 2005. Par contre, des négociations se sont engagées pour rapprocher l'ASETA (représentée par sa Commission sectorielle «Exploitation de machines en commun») et l'association «Maschinenring Schweiz. Une journée de formation continue a réuni les instructeurs des cours F/G à Riniken. De plus, les contrôles de pulvérisateurs vignes/cultures spéciales et grandes ont pu être normalisés sur l'ensemble du territoire suisse.

* Version abrégée. (L'intégralité de ce rapport est à disposition auprès de l'ASETA, Riniken.)

Deux pour cent de membres en moins

En 2005, le recul de l'effectif se poursuit. L'ASETA a perdu 550 membres, soit deux bons pour cent pour atteindre le chiffre de 25 549 à fin 2005. Les plus touchées sont les grandes sections, c'est-à-dire Zurich (-117/3258), Lucerne (-96/2250) et Berne (-85/4180). La croissance des petites sections n'a pu compenser ces pertes: la section des Grisons a vu l'effectif de ses membres passer à 339 (+24), Obwald à 107 (+6), Valais à 98 (+5) et le Liechtenstein à 124 (+2). Aux Grisons, seuls 9 agriculteurs n'adhèrent pas encore à l'ASETA. En Suisse, 40% d'agriculteurs en moyenne sont membres de l'Association.

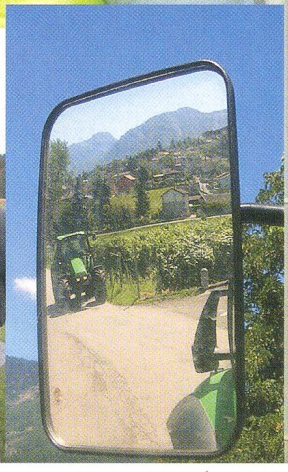
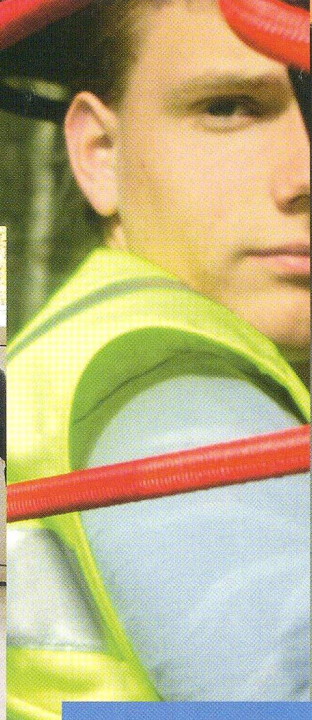
Nombre de pages pour 2005 (en %: croissance par rapport à 2004)

Nombre de pages		Annonces et textes PR		Pages rédactionnelles	
LT	TA	LT	TA	LT	TA
512	456	105	76	407	380
(3%)	(14%)	(16%)	(37%)	(-)	(10%)

(Source: propre recherche)



Les activités en 2005



La deuxième assemblée annuelle des agro-entrepreneurs Suisse s'est déroulée à Grange-neuve, Posieux (FR). L'association a privilégié une formule d'apprentissage en modules pour les agro-entrepreneurs. Cela signifie que suivant leur provenance (leurs acquis), les jeunes pourront acquérir des connaissances en économie rurale et technique agricole par un enseignement modulaire. Un groupe de 50 personnes issues d'entreprises agricoles ont participé pour la première fois à la DELUTA, à Münster, en Allemagne. La Namibie fut la destination du voyage de l'Association et de ses sections, un voyage organisé en partenariat avec l'agence de voyage Imholz.

Le Comité directeur a décidé de soutenir le projet du film «Bauern für Bauern». Au fil de quelques courts-métrages, les agriculteurs et une agricultrice témoignent de leurs expériences réalisées dans la protection du sol. Ces films veulent ainsi stimuler la discussion ainsi que d'éventuels changements d'orientation. L'année 2005 a vu également le développement du journal de l'Association ainsi que le sauvetage du remboursement de l'impôt sur le carburant. Au cœur d'intenses débats également, les chances d'avenir de l'agriculture et de la mise sur pied de systèmes pour encourager l'utilisation de la biomasse à des buts énergétiques.

Le bilan

Malgré l'augmentation des frais de salaire requis par le renforcement de la rédaction et l'engagement d'instructeurs pour le cours de conduite G40, les comptes se sont conclus par un chiffre d'affaires de 1,8 million de francs. Le bénéfice, à hauteur de 17 696 francs, se justifie par le montant plus élevé perçu pour la cotisation centrale et par l'accroissement de recettes du cours G40, suite à l'augmentation du nombre de participants, comparé à la saison précédente.

Centres de formation de Riniken

Au centre de Riniken, fort est de constater que les cours de soudures ont été les plus fréquentés. Pour la première fois, les participants ont profité des nouvelles installations de soudure MAG. Dans son rapport, le chef du centre, Hansueli Schmid, fait mention du doublement du cours pour les réparations de moteurs: l'un pour les moteurs deux-temps et l'autre pour les moteurs quatre-temps. Dans le secteur «construction», les cours figurant au programme ne se sont déroulés qu'une seule

fois. Seul le cours «Installation électrique» est resté dans la moyenne de fréquentation de l'année précédente avec 16 participants. Les cours «Entretien de moteurs, machines et tracteurs» ont eu lieu, intégrés aux deux cours d'atelier. Le nombre de journées/participants de 732 en 2004 est tombé à 443 en 2005. En 2003, l'on comptabilisait encore 841 journées/participants.

Au **Centre de formation de Grange-Verney**, David Miéville s'est préparé à succéder à Michel Pichonnet, chef du centre, qui a pris congé de l'ASETA après 40 ans de bons services. Le nouveau chef a déjà donné ses premiers cours. Mécanicien, électricien et auto-électricien de formation, David Miéville dispose d'un solide bagage professionnel. Si l'intérêt du public pour l'informatique a légèrement augmenté, les cours d'atelier sont, dans l'ensemble, moins sollicités. La somme des journées/participants a baissé de 336 en 2004 à 197 pour l'exercice 2005.

Service technique

Plus de 140 cours de conduite G40 ont été dispensés à 40 endroits différents. Ce cours de deux journées, comportant de nombreux exercices pratiques, autorise les jeunes dès 14 ans à conduire des véhicules agricoles de toutes sortes à 40 km/h.

Les dépliants «Rouler en campagne et en forêt», «Immatriculation» et «Attelages sûrs» sont toujours très appréciés. Les directives pour les pulvérisateurs «grandes cultures» ont été réactualisées. Les deux journées de formation continue à l'intention des collaborateurs des stations de contrôle, organisées à l'Institut agricole de Grangeneuve et à la FAT de Tänikon (TG), ont rencontré un excellent écho. Entre-temps, le nombre de stations homologuées pour les contrôles s'élève à 41: dont 18 sont des ateliers de machines agricoles.

«Schweizer Landtechnik»/ «Technique Agricole»

En 2005, le périodique de l'association a bénéficié de nouveautés marquantes. L'assemblée des délégués a décidé en 2004 de renforcer la rédaction et d'améliorer la présentation du journal.

Début 2005, le Comité directeur a engagé la Neuchâteloise Monique Perrottet, oenologue diplômée, à 80%. Elle a apporté une contribution notable à la viticulture et l'arboriculture et aussi concrétisé l'idée de traiter des sujets

sur plusieurs numéros. Entre-temps, Monique Perrottet a pris une nouvelle orientation professionnelle et a quitté la rédaction fin 2005. Depuis le début de l'exercice 2005, le nouveau contrat d'impression conclu entre l'ASETA et Espace Media Groupe est en vigueur. Ce contrat comporte des changements importants comparés au précédent, notamment de plus grands risques de coûts supportés par l'association en relation avec le volume des annonces. ■

Commissions sectorielles

Commission sectorielle 1 – ASETA interne

La CoSec1 s'est rassemblée à trois reprises. Thèmes traités durant cette année: le remboursement de l'impôt sur le carburant, les tests pour pulvérisateurs, les prescriptions routières et mises en consultation. Edward Irla de la FAT est parti à la retraite. L'intérêt qu'il a porté aux tests pour pulvérisateurs mérite reconnaissance.

Agro-entrepreneurs

«Agro-entrepreneurs Suisse» a élaboré et imprimé les directives pour l'emploi de personnel et organisé des cours de formation continue. Autre point important, la mise en consultation de la «Révision de la loi sur l'aménagement du territoire».

Commission sectorielle 3 – Cercles de machines, exploitation de travaux en commun

La CoSec 3 s'est réunie une fois. Thème prioritaire: la collaboration entre l'ASETA et l'association Maschinenring Schweiz. Entre-temps, la situation s'est détendue et permet d'examiner divers dossiers en commun. La commission encourage aussi d'autres formes d'exploitation en collectif (coopératives de machines, aide entre voisins).

Commission sectorielle 4 – Formation professionnelle

La CoSec 4 a tenu séance une seule fois. A l'ordre du jour, l'évaluation de nouvelles possibilités de cours. Le président Moritz Blunschi a annoncé sa démission.

Commission sectorielle 5 – Agriculture, énergie, environnement

La CoSec 5, lors de son unique séance, a débattu des utilisations potentielles de la biomasse. Cette commission a fait un tour d'horizon du marché suisse et examiné les besoins des agriculteurs-producteurs d'énergie dans le cadre de la loi de l'aménagement du territoire.

Commission sectorielle 6 – Journal de la rédaction

La CoSec 6 s'est réunie deux fois. Au cœur de ses préoccupations, le renforcement de personnel à la rédaction et la nouvelle mise en page de *Technique Agricole* / «Schweizer Landtechnik». Les membres de la commission ont aussi communiqué leurs commentaires sur chacun des numéros.

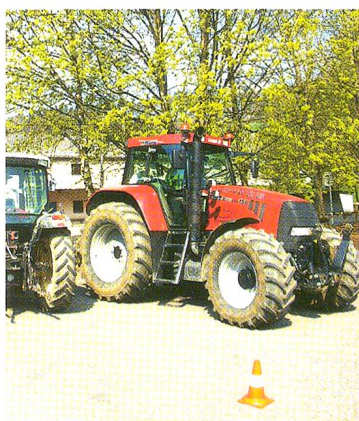
Programme des cours 2006/2007

Centre professionnel ASETA -
Grange-Verney - 1510 Moudon

ASETA / SVLT

Tél. 021 995 34 34

Fax 021 995 34 30



Prix des cours	Nombre de jours	Membres	Non-membre
AS 10/11/12	3 jours	220.-	300.-
AS 13	1 jour	100.-	130.-
AS 20	4 jours	280.-	400.-
AS 21/34	2 jours	140.-	200.-
AS 28	1-4 jours	70.-/j	100.-/j
Autres cours AS	1 jour	70.-	100.-

Attestation de cours

Sur demande des participants, une attestation est délivrée par l'administration du centre ASETA de Grange-Verney.

Facturation

Les participants reçoivent la facture après le cours.

Repas de midi (boisson et café compris) *Fr. 20.- à payer le jour du cours au responsable.

*Horaire des cours: matin de 9 à 12 h; après-midi de 13 à 16 h.

Envoyer ou faxer: Centre de formation ASETA, Grange-Verney, 1510 Moudon

Cours, désignation et n°:

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Si membre ASETA, mon n°:

Date, signature

Technique
Marché des machines
Programmes de cours
Expositions
Rapports ART

...tous les mois dans

**Technique
Agricole**

Soudure



AS 10 Perfectionner les soudures électriques

3 jours

12, 14, 15 décembre 2006; 9, 16, 23 janvier 2007

Que souder avec l'électricité, à l'électrode, au fil? Réglage des appareils
- Soudure en diverses positions - Electrodes et aciers

- Les participants peuvent apporter des pièces à réparer

AS 11 Soudure autogène

3 jours

11, 18, 25 janvier 2007

Maîtrise complète du chalumeau pour chauffer, souder, braser, découper
- Soudure en toutes positions (étanches) - Choix de baguettes en fonction des aciers

- Les participants peuvent apporter des pièces à réparer

AS 12 Constructions métalliques

3 jours

15, 16, 20 février 2007

Construire un objet (table de soudure, chariot d'atelier, grill, etc. ou selon dessin du participant) - Travail en soudure, perçage, aiguisage de mèche et taraudage

- Cours destiné aux personnes ayant suivi le cours AS 10 ou possédant de bonnes connaissances en soudure

AS 13 Soudure au fil

1 jour

21 décembre 2006; 6 février 2007

Réglage des appareils - Soudure en position sur différentes épaisseurs

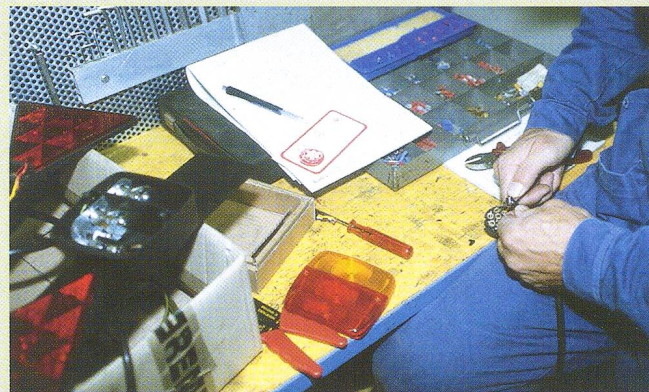
Travaux à l'atelier

AS 20 Machines et tracteurs

4 jours

22, 23 février, 8 et 9 mars 2007

Utiliser l'atelier à la ferme pour réparer tracteurs et machines - Diagnostic, réparations sur véhicules des participants
Possibilité de prendre une machine ou un tracteur pour effectuer une réparation



AS 21 Installation d'un bac de rinçage sur un pulvérisateur

2 jours

15 et 16 mars 2007

Installation complète d'un bac de rinçage sur son pulvérisateur - Fabrication d'un support métallique - Montage et raccordement du bac

Remarques: Les participants amènent leur pulvérisateur

Ce cours est destiné aux personnes ayant suivi le cours AS 10 ou possédant de bonnes connaissances en soudure

AS 22 Electricité, tracteur et remorque

1 jour

19 décembre 2006

Recherche et diagnostic de panne - Exercices pratiques sur maquette et sur véhicule - Possibilité donnée aux participants de réparer leur matériel

AS 25 Mieux traiter

1 jour

6 mars 2007

Bien connaître son pulvérisateur - Déterminer le choix des vitesses, buses, pression, diamètre des gouttelettes, dérive - Adaptation du pulvé. pour bas volume.

AS 27 Tronçonneuse

1 jour

9 février 2007

Nettoyage complet - réglages (y compris le carburateur) - aiguisage essai.

Remarque: les participants apportent leurs tronçonneuses.

AS 28 Préparation du tracteur pour l'expertise

1 à 4 jours

22, 23 février, 8 et 9 mars 2007

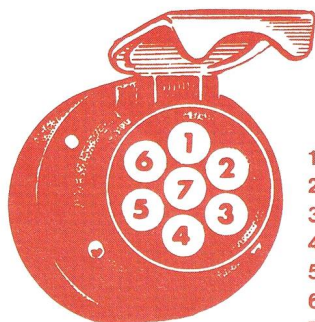
Les participants amènent leur tracteur pour le préparer à l'expertise avec le concours d'un mécanicien

AS 29 Petits moteurs (tondeuses à gazon)

1 jour

19 janvier 2007

Fonctionnement et réglage de petits moteurs à 2 et 4 temps



**SVLT
ASETA**



1 - L	Blinker links	Clignotant gauche
2 - 54g	El. Dauerbremse	frei lassen - laisser libre
3 - 31	Masse	Masse
4 - R	Blinker rechts	Clignotant à droite
5 - 58R	Schlusslicht rechts	Feu rouge droite
6 - 54	Bremslicht	Stop
7 - 58L	Schlusslicht links	Feu rouge gauche

A commander auprès de l'ASETA (joindre s.v.p. une enveloppe affranchie, libellée à votre adresse)



Rénovation

AS 30 Carrelage

17 janvier 2007; 13 mars 2007

Quelques trucs pour la pose de carrelage – choix de l'outillage – différents travaux pratiques de coupe et de pose

1 jour

AS 31 Courant 230-400 V

Que peut-on faire soi-même?

26 janvier 2007; 30 janvier 2007

Circuits électriques conformes à la loi – Directives de sécurité – construction de circuits schéma 0 et 3 – de circuits 220-380 V à 2, 3, 4, 5 conducteurs – choix du type et des sections des conducteurs

1 jour

AS 32 Installations sanitaires

12 février 2007

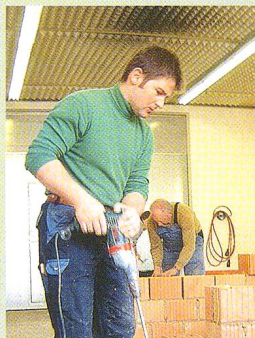
Savoir poser des tuyaux: galvanisés, cuivre, Insaflex, écoulement Gébéril soudé (robinetterie) – choix de matériel et pose facilitée

1 jour

AS 33 Réfection d'appartement

22 janvier 2007

Problèmes posés par la réfection et la construction d'un appartement – isolation thermique et phonique – calculs de réfection, simple ou complète: sol, parois, plafond, niveau – Matériaux et technique de pose, accessibles aux amateurs – prix



AS 34 Maçonnerie

13 et 14 février 2007

Teneurs en ciment des crépis et bétons – rudiments pour le coffrage et le ferrailage – Montage d'un mur, crépissage et talochage – conseils pour l'exécution d'un dallage; dalle suspendue, fondation d'un mur; choix de matériaux; prix au m²

2 jours

AS 37 Isolation

5 mars 2007

Avoir une vision générale des possibilités d'isolation. Savoir utiliser les techniques appropriées dans différentes situations. Visite d'une fabrique de matériaux isolants.

1 jour

AS 40 Percer, visser, poser des crochets

1^{er} février 2007; 2 février 2007

Utilisation de petites machines électriques – Comment compléter sa boîte à outils? Travail pratique avec scies, perceuses, visseuses – Pose de crochets, rayons, savonnières, etc.

1 jour

AS 42 Entretien des robinets, chasses d'eau et électricité

8 février 2007

Divers appareils, système de sécurité sur appareils électriques – raccordements à 2, 3, 4, 5 conducteurs – échanges de divers joints; entretien de siphons – réparation d'un cordon électrique – pose et raccordement d'un luminaire léger au plafond

1 jour

Informatique

AS 01 «C'est décidé j'me lance!»

5 décembre 2006

Connaître le b-a-ba de l'informatique – Appareils, logiciels: que faut-il acheter?

Public visé: débutants ne possédant pas encore d'ordinateur

1 jour

AS 02 Windows XP

12 décembre 2006

Connaissance de l'ordinateur, du clavier, de l'imprimante – Utilisation de disquettes, installation de logiciels

Public visé: Débutants possédant un ordinateur

1 jour

AS 03 Aller plus loin avec Excel

20 février 2007

Utilisation des macros – sous-totaux – travail sur plusieurs feuilles de calculs – tableaux croisés

1 jour

AS 04 Je débute avec Word

15 et 22 décembre 2006; 23 et 30 janvier 2007

Apprendre à connaître et surtout à utiliser le plus connu des traitements de texte – nombreux exercices pratiques

Public visé: personnes débutantes avec Word

2 jours

AS 05 Je débute avec Excel

19 décembre 06 et 9 janvier 07; 26 janvier et 2 février 2007

Savoir travailler avec les tableurs – Connaître les fonctions de bases – nombreux exercices pratiques

Public visé: Personnes débutant avec Excel 7 ou Office 95

Remarque: Ce cours n'est pas destiné aux utilisateurs voulant perfectionner leurs connaissances du tableur (macro, etc.)

2 jours

AS 06 Bien utiliser Internet

8 décembre 2006; 12 janvier 2007; 9 février 2007

Quel matériel faut-il pour surfer? – Que trouver sur Internet? Utilité et fonctionnement, branchement, abonnements – Comment gérer une adresse E-mail?

1 jour

AS 7 Agroplus PER

23 février 2007

Matin ½ jour

AS 8 Agroplus PER

23 février 2007

Après-midi ½ jour

AS 09 Aller plus loin avec Word

6 février 2007

Utilisation des macros – style – modèle – insertions automatiques – formulaires – gestion de document long, etc. D'entente avec les participants, un choix sera fait pour la journée

2^e niveau, pour les personnes ayant suivi le cours de base

1 jour

Prix des cours d'informatique

1 journée

CHF 100.–

½ journée

CHF 60.–

Renseignements pour les cours d'informatique:

Frédéric Meyer

Au Chattelet

1063 Peyres-Possens

079 323 10 33, frede@freesurf.ch

Devenir membre ASETA: consulter www.agrartechnik.ch


SVLT / ASETA
056 441 20 22

WWW.G40.ch

Le cours de conduite G40 est agréé par l'Office fédéral des routes (OFROU). L'autorisation de conduire un véhicule à 40 km/h est ensuite annotée dans le permis de conduire par le Service automobile. Ce cours coûte CHF 540.- mais le Fonds de sécurité routière (FSR) accorde une ristourne de CHF 100.-.

Conçu par des professionnels, le G40 comprend 20 leçons; il est limité à cinq participants. Les instructeurs sont tout spécialement formés pour dispenser un enseignement intensif et diversifié avec des buts clairement définis. A l'issue du G40, les participants seront à même de:

- maîtriser les bases théoriques et pratiques pour conduire un véhicule agricole équipé d'un outil porté ou d'une remorque
- connaître les prescriptions routières propres aux véhicules agricoles
- savoir comment manœuvrer un tracteur avec ou sans attelage
- être conscient des dangers que peuvent susciter l'accélération et le freinage dans la circulation routière
- anticiper les situations et réagir correctement aux situations imprévues.

Les participants suivent le cours G40 avec leurs propres véhicules: un tracteur (roulant à 30 ou 40 km/h) pour la première journée et un tracteur attelé à une remorque pour la deuxième journée. La convocation du cours autorise les conductrices et conducteurs à se rendre sur les lieux du cours avec un tracteur roulant à 40 km/h.

Conditions de participation: Les participants reçoivent la confirmation et la facture deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de CHF 60.- sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit de facturer la totalité du prix du cours.

Inscription au cours G40

Lieu du cours _____ Date du cours _____

Nom, prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

NPA, lieu _____

Numéro de téléphone _____

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours

Date et signature _____

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage _____

Envoyer à: SVLT, case postale, 5223 Riniken,
tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31, e-mail: zs@agrartechnik.ch



Soutenu par le Fonds
de sécurité routière (FSR)



Lieux et dates de cours

Aarberg BE 12.10+17.10 26.10+01.11 • Bazenheid SG 02.11+07.11 • Biberbrugg SZ 10.10+16.10 • Bulle FR 25.10+31.10 • Carouge GE sur demande • Claro TI 15.09+18.09 13.10+16.10 • Corcelles-près-Payerne VD 13.09+19.09 05.10+12.10 • Courtételle JU 14.09+22.09 • Düringen FR 27.09+03.10 • Erstfeld UR 19.09+25.09 19.10+24.10 • Frauenfeld TG 05.10+10.10 02.11+07.11 • Gossau ZH 20.09+26.09 03.10+09.10 09.11+14.11 • Hohenrain LU 07.09+12.09 • Illanz GR 12.10+17.10 • Interlaken BE 19.10+24.10 • Kägiswil OW sur demande • La Sarraz VD 14.09+19.09 12.10+16.10 • Landquart GR 14.09+19.09 12.10+17.10 26.10+31.10 • Langnau i. E. BE 10.10+16.10 02.11+07.11 • Les Hauts-Geneveys NE 04.10+10.10 • Lindau ZH sur demande • Lyssach BE 06.09+11.09 18.10+24.10 • Marthalen ZH sur demande • Mettmensstetten ZH sur demande • Moudon VD 28.09+03.10 27.10+03.11 • Niederurnen GL 28.09+03.10 • Oensingen sur demande • Pfäffikon SZ 26.10+31.10 • Riniken AG 13.09+18.09 05.10+10.10 12.10+17.10 09.11+14.11 • Salez SG 19.10+24.10 • S-Chanf GR sur demande • Schöftland AG 20.09+25.09 18.10+23.10 • Schwarzenburg BE 14.09+19.09 • Schwyz 19.09+25.09 19.10+24.10 • Sion VS sur demande • Sissach BL 21.09+26.09 • Sitterdorf TG 12.10+17.10 26.10+31.10 • Tramelan JU 20.09+26.09 • Visp VS 11.10+17.10 • Willisau LU 05.10+10.10 • Zweisimmen BE 07.09+11.09

Plus d'informations: www.g40.ch
Tél. 056 441 20 22



As du volant

Cours 2006/07 www.bul.ch

Service de prévention des accidents dans
l'agriculture
SPAA, Grange-Verney, 1510 Moudon
tél. 021 995 34 28, fax 021 995 34 29
spaa@bul.ch





ASETA

**Fondation Centime Climatique:
On recherche des investisseurs éclairés!**

L'ASETA soutient la protection du climat

L'Association suisse pour l'équipement de l'agriculture (ASETA) s'engage pour abaisser le taux de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. L'ASETA est, dès maintenant, accréditée, comme «intermédiaire» auprès de la Fondation du Centime Climatique. Sa tâche est de soutenir les initiateurs de futurs projets du secteur de l'énergie pour l'élaboration de projets réussis.

Toute personne, société, entreprise qui s'intéresse à la réduction de CO₂ peut y prendre part, sous certaines conditions toutefois.

Jürg Fischer, directeur ASETA

L'ASETA est accréditée comme «intermédiaire» auprès de la Fondation Centime Climatique et peut ainsi transmettre tout projet crédible à la Fondation. Cette dernière soutient des projets dont l'objectif est de réduire les émissions de CO₂. L'Union suisse des paysans comme l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture sont les seuls intermédiaires issus de l'agriculture.

Tous les projets susceptibles d'apporter une réduction de CO₂, à l'exemple d'une installation de biogaz qui ne produit pas uniquement du courant électrique mais utilise aussi la chaleur résiduelle, sont les bienvenus. C'est ainsi que l'on peut contribuer à réduire efficacement les émissions de CO₂.

D'autres projets entrent aussi en ligne de compte tels les projets qui comprennent des

plantes oléagineuses, du bio-éthanol ou, en général, tous les projets neutres sur le plan du dioxyde de carbone et sont aptes à abaisser les émissions de CO₂ qui proviennent de la combustion de combustibles fossiles. Les chauffages à plaquettes de bois ou à pellets sont très indiqués pour remplacer le mazout ou le gaz naturel qui sert à chauffer les serres, les installations de séchage, etc.

La Fondation Centime Climatique a pour objectif (après des négociations avec le Conseil fédéral) de réduire les émissions de CO₂, en Suisse et à l'étranger, de 9 millions de tonnes entre 2008 et 2012. En Suisse, on espère arriver au moins à une tonne. La fondation décide des projets qui auront la chance d'être acceptés et qui bénéficieront ainsi de son soutien.

La condition générale est que le projet

destiné à obtenir de l'énergie soit conçu de façon à pouvoir quantifier les réductions de CO₂. L'additionnalité écologique est un facteur important: elle indique que les projets doivent entraîner des réductions d'émissions qui n'auraient pas eu lieu sans le soutien de la Fondation Centime Climatique. Pour d'autres informations, consultez s.v.p. le site www.fondationcentimeclimatique.ch. Il faut aussi savoir que seuls les projets présentés avant mi 2007 seront pris en considération.

Le soutien financier, calculé sur la base de l'épargne effective de CO₂ par année, par tonne de dioxyde de carbone économisé (et selon l'objet), se monte à 150 francs. Une tonne de moins de pétrole équivaut à trois tonnes de moins de dioxyde de carbone. ■



Chauffage aux pellets: une possibilité parmi d'autres pour remplacer le mazout. Quel projet va se lancer dans l'aventure? Le centime climatique a ainsi une valeur d'encouragement (photo: Ueli Zweifel).

S'annoncer

Etant donné les grandes connaissances dont dispose l'Association suisse pour l'équipement de l'agriculture (ASETA) sur le plan technique, elle a été accréditée comme intermédiaire par la Fondation Centime Climatique. Depuis de nombreuses années, par le biais de sa commission interne spécialisée, elle est très active et s'engage en faveur de l'utilisation de la biomasse dans l'agriculture. Si vous entrevoyez un projet assez important, prenez contact rapidement avec l'ASETA, tél. 441 20 22, zs@agrartechnik.ch.

www.hadorns.ch

hadorn

Epandage du lisier avec système
Lindenholz, CH-4935 Leimiswil
Tél. 062 957 90 40, Fax 062 957 90 41